

Conditions Générales de Vente Camping Le parc

Article 1 : Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent l'ensemble des relations contractuelles entre le camping Le Parc, ci-après dénommé "le Camping", et ses clients, ci-après dénommés "le Client", relatives à la réservation et à la prestation de séjours en emplacements de camping, hébergements locatifs (mobil-homes, chalets, tentes équipées, etc.) et services annexes proposés par le Camping.

Article 2 : Réservation

2.1. Modalités de Réservation : Les réservations peuvent être effectuées en ligne via le site internet du Camping www.leparccamping.com, par téléphone au 04 67 65 85 67, par courrier électronique à camping-le-parc@orange.fr ou directement à l'accueil du Camping. Toute réservation n'est ferme et définitive qu'après réception de l'acompte et confirmation écrite de la part du Camping.

2.2. Acompte : Un acompte de 30 % du montant total du séjour est demandé au moment de la réservation. Le solde du séjour doit être réglé 30 jours avant la date d'arrivée.

2.3. Informations Nécessaires : Le Client doit veiller à fournir des informations exactes et complètes lors de la réservation (noms, prénoms, dates de naissance de tous les occupants, coordonnées, type de véhicule, etc.). Toute fausse déclaration entraînera l'annulation de la réservation sans remboursement.

2.4. Non-Cession du Contrat : Le contrat de réservation est nominatif et ne peut être cédé à un tiers, même à titre gratuit, sans l'accord préalable et écrit du Camping.

Article 3 : Tarifs et Modalités de Paiement

3.1. Tarifs : Les prix sont indiqués en euros (€), toutes taxes comprises (TTC), hors taxe de séjour. La taxe de séjour est payable en sus et son montant est fixé par la collectivité locale. Le Camping se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment, mais les services seront facturés sur la base des tarifs en vigueur au moment de l'enregistrement de la réservation.

3.2. Moyens de Paiement : Les paiements peuvent être effectués par carte bancaire (Visa, MasterCard, etc.), chèque bancaire (uniquement pour les acomptes si le délai le permet), virement bancaire, chèques vacances ANCV, ou espèces (dans la limite des plafonds légaux).

3.3. Retard de Paiement : En cas de non-paiement du solde du séjour dans les délais impartis, le Camping se réserve le droit d'annuler la réservation et de conserver l'acompte versé à titre de dédommagement.

Article 4 : Modification et Annulation du Séjour

4.1. Modification par le Client : Toute demande de modification de séjour (dates, type d'hébergement, nombre de personnes) doit être formulée par écrit et sera traitée en fonction des disponibilités du Camping. Des frais de modification pourront être appliqués. Si la modification entraîne une diminution du prix du séjour, aucun remboursement ne sera effectué sur la différence.

4.2. Annulation par le Client : Toute annulation doit être notifiée par écrit (courrier ou e-mail) au Camping. La date de réception de l'écrit faisant foi.

- **En cas d'annulation plus de 60 jours avant la date d'arrivée :** L'acompte sera remboursé, déduction faite de frais de dossier de 15 €.
- **En cas d'annulation entre 50 jours et 31 jours avant la date d'arrivée :** L'acompte ne sera pas remboursé.
- **En cas d'annulation moins de 30 jours avant la date d'arrivée, de non-présentation (no-show) ou de départ anticipé :** Le montant total du séjour restera dû et aucun remboursement ne sera effectué.

4.3. Annulation par le Camping : En cas d'annulation du séjour par le Camping, sauf en cas de force majeure, le Client sera intégralement remboursé des sommes versées.

4.4 Assurance annulation : Au moment de la réservation du séjour, une assurance annulation peut être souscrite auprès de l'assureur « Campez couvert ». Cette assurance qui vous sera systématiquement proposée n'est pas obligatoire.

Article 5 : Arrivée et Départ

5.1. Heures d'Arrivée et de Départ :

- **Emplacements de camping** : Arrivée à partir de 14 heures et départ au plus tard à midi.
- **Hébergements locatifs** : Arrivée à partir de 15 heures et départ au plus tard à 11 heures. Tout départ au-delà de l'heure prévue pourra entraîner la facturation d'une nuitée supplémentaire.

5.2. Formalités d'Arrivée : À l'arrivée, le Client doit se présenter à l'accueil du Camping avec sa confirmation de réservation et une pièce d'identité en cours de validité. Le solde du séjour, la taxe de séjour, ainsi qu'une caution (si applicable pour les locatifs, voir Article 6) devront être réglés le cas échéant.

5.3. État des Lieux (pour les hébergements locatifs) : Un état des lieux sera effectué à l'arrivée par le client et au départ par un membre du personnel. Toute dégradation constatée sera facturée au Client.

Article 6 : Caution (pour les hébergements locatifs) : Une caution de 300 € sera demandée à l'arrivée pour tout hébergement locatif. Cette caution sera restituée au Client dans un délai de 10 jours après le départ, déduction faite des frais éventuels de remise en état des lieux, de ménage si nécessaire, ou de remplacement des objets manquants ou cassés. Le Camping se réserve le droit de retenir tout ou partie de la caution en cas de non-respect des règles du Camping (voir Article 8).

Article 7 : Règlements Intérieurs : Le Camping est doté d'un règlement intérieur affiché à l'accueil et consultable sur le site internet. Chaque Client s'engage à le consulter et à le respecter sans réserve. Le non-respect du règlement intérieur pourra entraîner l'expulsion du Client sans aucun remboursement.

Article 8 : Responsabilité

8.1. Responsabilité du Camping : Le Camping décline toute responsabilité en cas de vol, perte, dégradation des biens personnels des campeurs, ou en cas d'accident survenant sur le terrain de camping. Il est recommandé aux Clients de souscrire une assurance responsabilité civile et vol.

8.2. Responsabilité du Client : Le Client est responsable de tout dommage, de toute dégradation ou de tout acte de vandalisme qui pourrait survenir de son fait ou du fait des personnes l'accompagnant ou de ses animaux, à l'intérieur de l'emplacement, de l'hébergement ou des installations du Camping.

Article 9 : Animaux : Les animaux domestiques sont acceptés sous certaines conditions et moyennant un supplément tarifaire. Ils doivent être tenus en laisse, ne pas être laissés seuls dans les hébergements ou sur les emplacements, et leurs déjections doivent être ramassées. Les animaux de catégorie 1 et 2 sont strictement interdits. Le carnet de vaccination doit être à jour. Le Camping se réserve le droit de refuser l'accès aux animaux ne respectant pas ces conditions.

Article 10 : Litiges : Tout litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution des présentes CGV sera soumis au droit français. À défaut de résolution amiable, les tribunaux compétents seront ceux du lieu du siège social du Camping.

Article 11 : Droit à l'image : Le Client autorise expressément et gratuitement le Camping à utiliser des photos ou vidéos de lui-même et de ses accompagnants prises lors de son séjour, uniquement à des fins de promotion du Camping (site internet, brochures, réseaux sociaux). Si le Client ne souhaite pas figurer sur ces supports, il devra en informer le Camping par écrit dès son arrivée.

Article 12 : Protection des Données Personnelles : Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), les informations collectées par le Camping lors de la réservation sont nécessaires à la gestion de celle-ci et à la relation commerciale. Elles sont destinées au Camping et à ses prestataires techniques. Le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition au traitement de ses données personnelles, en contactant le Camping à [Adresse e-mail de contact RGPD].

Article 13 : Conditions climatiques : La direction du Camping Le Parc décline toute responsabilité au cas où des conditions climatiques défavorables entraîneraient la suppression de certains services ou certaines animations. En aucun cas ces conditions climatiques ne donneront lieu à une quelconque réduction ou remboursement, intégral ou partiel.

Article 14 : Médiation : En cas de litige et après avoir saisi le service clientèle du professionnel, tout client a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite, par LRAR, auprès de ce professionnel. Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client, sont les suivantes : BAYONNE MEDIATION 32 rue du Hameau 64200 BIARRITZ www.bayonne-mediation.com 06 79 59 83 38.

Article 15 : Validité des CGV : Le fait de réserver un séjour au Camping implique l'acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente.

